

Joyeux temps des Fêtes!

L'année 2016 s'achève et nous voici à nouveau à l'heure des bilans et des résolutions. Pour nous tous, cette année aura été marquée par la consolidation. En effet, au lendemain de cette réforme majeure de notre réseau de la santé, nous avons dû rallier nos forces et nous mobiliser afin de relever les nombreux défis qui nous étaient proposés. Nous avons ensemble réussi à renforcer notre cohérence et consolider notre concertation afin d'améliorer l'accès, la qualité et la continuité des soins et services aux personnes que nous desservons. Celles-ci bénéficient grandement de votre précieuse contribution, et ce, jour après jour. Je vous en suis très reconnaissant. On dit souvent que le passé est garant de l'avenir... Voilà pourquoi je vous convie à maintenir cette belle solidarité qui nous a permis, jusqu'à maintenant, d'affronter cette période de turbulences.



Yvan Gendron, PDG

Nous aurons bientôt l'occasion de profiter de cette période de réjouissances qui nous offre l'opportunité de nous retrouver afin de célébrer avec nos proches, d'abord et avant tout, le plaisir d'être ensemble. Je me joins donc à l'équipe de direction et au conseil d'administration pour vous souhaiter de profiter pleinement de ces instants privilégiés pour dire à celles et à ceux qui vous entourent, à vos enfants, à vos parents, à vos amis, combien ils sont précieux.

À tous, un joyeux temps des Fêtes! 0

Les festivités de Noël se poursuivent

Il reste encore des repas traditionnels à servir dans certaines cafétérias de nos installations pour seulement 5,30\$ ou sur présentation de la carte-repas.

En CLSC, un café-dessert est servi de 15h à 16h.

Pour connaître l'horaire complet des festivités, consultez l'intranet. 0



Une gestion administrative plus simple et efficace

Harmonisation des systèmes administratifs

Actuellement, les directions des ressources financières, de la logistique, des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques amorcent d'importants travaux d'harmonisation de leurs systèmes administratifs, soit ceux de :

- la gestion des ressources financières : suivi budgétaire, comptabilité, comptes à recevoir et comptes à payer;
- la gestion des ressources matérielles : commandes de biens et services, contrats;
- la gestion des ressources humaines – paie, réalisée par deux directions, dont :
 - la Direction des ressources financières : production et administration de la paie;
 - la Direction des ressources humaines : gestion du dossier d'employé, dotation.

- 130 000 produits listés
- 50 000 fiches fournisseurs
- 56 000 dossiers employés actifs et inactifs (toutes les feuilles de temps et relevés de présence)

Suite au verso

16 installations du CIUSSS changent de nom

La réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux a mis en évidence la nécessité d'effectuer une mise à jour des permis d'exploitation et plus particulièrement le nom de plusieurs installations. À cet effet, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a émis une directive au cours de la dernière année afin que les établissements se conforment aux règles, dans un souci d'uniformité et afin de bien refléter la nature des activités des installations du réseau auprès de la population.

Dans le cadre de la phase 1, 16 installations sont concernées par cette mise en conformité, dont quatre avec un réel changement d'appellation. La plupart d'entre elles doivent modifier la première partie de leur nom qui désigne leur mission (CHSLD au lieu de CH, par exemple), et quatre doivent modifier leur appellation, en vertu des normes de lieu, caractéristique géographique ou de nom d'une personne importante. Pour la désignation des nouvelles installations, une vaste démarche a été entreprise au sein du CIUSSS, notamment par des consultations avec les comités de résidents des centres d'hébergement touchés et des comités des usagers lorsqu'il s'agissait de CLSC. Après adoption par le conseil d'administration du CIUSSS, le MSSS a approuvé l'ensemble de la première phase des changements et envoyé les nouveaux permis. Les phases suivantes viseront les installations des établissements non fusionnés ou regroupés.

Ci-après, les changements de nominations des installations qui ont modifié leurs noms, en plus du terme générique associé à leur mission (CHSLD).

ANCIENNE DÉSIGNATION	NOUVELLE DÉSIGNATION
Centre d'hébergement de la Maison-Neuve	CHSLD Nicolet
Centre d'hébergement Rousselot	CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot
Centre d'hébergement des Quatre-Temps	CHSLD Joseph-François-Perrault
Centre d'hébergement Biermans	CHSLD Jean-Hubert-Biermans
Centre d'accueil Dante	CHSLD Dante
CLSC de Mercier-Est-Anjou	CLSC de Mercier-Est
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	CLSC de l'Est-de-Montréal
Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc.	CHSLD Polonais Marie-Curie-Sklodowska

Services inchangés

Les soins et services offerts par ces installations, ainsi que leurs autres coordonnées (adresse, numéros de téléphone et de télécopieur), restent inchangés. Plusieurs outils ont été développés pour les directions concernées par ces changements. Nous demandons votre collaboration pour diffuser cette information aux usagers, lorsque nécessaire, dans votre secteur d'activité ou installation. ①

Harmonisation des systèmes administratifs (suite)

Actualisation en deux phases

Dès le 5 février 2017, une première phase permettra à l'ensemble du CIUSSS d'utiliser un seul logiciel de gestion des ressources financières et des approvisionnements (Espresso).

Par la suite, les travaux de la seconde phase débuteront au printemps en vue d'utiliser un seul logiciel de gestion GRH-paie pour le CIUSSS (Virtuo), à l'automne 2017.

Cette transition vers les outils uniques permettra l'harmonisation de tous les processus financiers, de ressources humaines, de paie et d'approvisionnements des sept anciens établissements. En plus d'engendrer d'importants avantages pour l'ensemble des gestionnaires, des utilisateurs de biens et services ainsi que pour les employés des directions touchées, cette transition permettra entre autres :

- une plus grande fluidité pour tous dans les opérations administratives courantes, notamment les processus de commandes pour l'acquisition de biens et services;
- une accessibilité à partir de tous les sites;
- l'approbation des feuilles de temps et de gestion des horaires simplifiées.

Conséquemment, avant et après le 5 février, des travaux préliminaires majeurs sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs poursuivis. La Direction des ressources financières, la Direction logistique, la Direction des ressources informationnelles ainsi que la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques seront particulièrement engagées dans ce projet.

Toutefois, tous ces efforts soutenus et concertés vont possiblement créer des délais pour le traitement de certaines demandes. Un appel à tous est lancé afin de faire preuve d'indulgence envers les équipes durant cette importante démarche d'harmonisation. ①



Vous avez des questions ou des sujets à proposer ? Écrivez-nous à :

communications.cemtl@ssss.gouv.qc.ca.

Pour des renseignements supplémentaires sur le CIUSSS, consultez votre intranet ou le nouveau site Web à :

www.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca